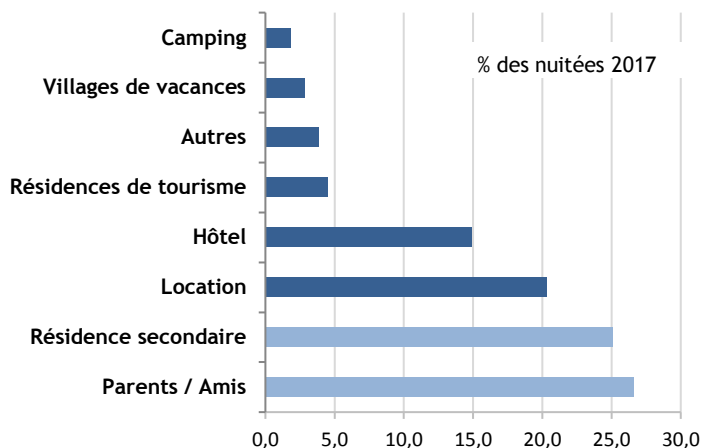
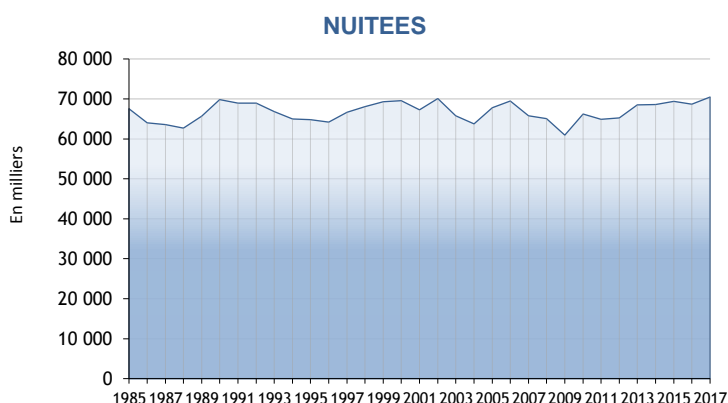
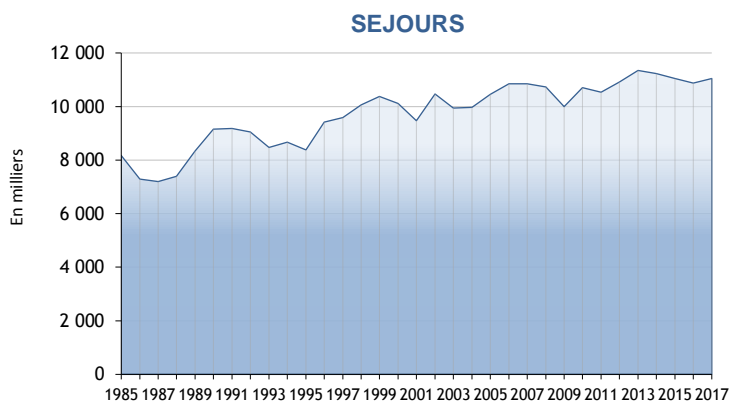


La Côte d'Azur (Alpes-Maritimes et Principauté de Monaco) accueille 11 millions de séjours de touristes chaque année (24 heures-un an), représentant un volume global de nuitées fluctuant entre 62 et 70 millions. Ces totaux n'incluent pas les séjours des résidents des Alpes-Maritimes (tourisme intra-départemental), les croisiéristes et excursionnistes (sans nuitée). **Les baisses de fréquentation sont d'une amplitude limitée**, reflétant l'impact des chocs internationaux (2001), des périodes de récession (93-95, 2009) ou d'évènement exceptionnel (attentat de Nice, 2016). Elles durent tout au plus quatre années consécutives avant de se redresser, montrant ainsi **une forte résilience**. Entre 95 et 2006, le volume de séjours a fortement augmenté en raison de la multiplication des courts séjours, due à l'explosion de l'offre vols "low cost". **Mais du fait de la baisse continue de la durée moyenne des séjours, le total des nuitées est resté assez stable depuis 30 ans**, avec quelques cycles de baisse sensible en 1992-96, 2003-04 et 2007-2009. Depuis 2009, la sortie de crise se traduit par **une tendance positive aussi bien en séjours qu'en nuitées**.



MODES D'HEBERGEMENT

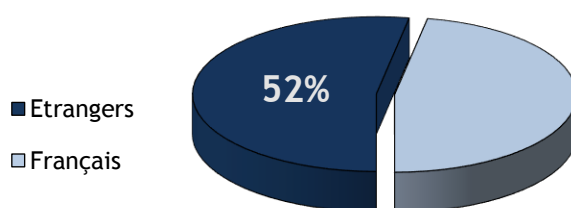
Près de la moitié des séjours (45%) se passent en hôtel ou en résidence de tourisme. Cependant, du fait d'une durée de séjour plus longue (généralement entre 8 et 11 nuits, contre moins de 2.5 nuits dans l'hôtellerie), **les modes 'résidences secondaires' et 'parents et amis' regroupent plus de la moitié des nuitées totales**.

L'hébergement dit "marchand" (ou commercial) est dominé par l'hôtellerie (plus de 10 millions de nuits en incluant les non classés), mais les résidences de tourisme en accueillent près de 3 millions et les autres mode locatifs totalisent globalement 14 millions de nuitées (incluant meublés, chambres d'hôtes et plates-formes internet de location entre particuliers). L'offre en villages de vacances est historiquement significative (de type social et associatif), mais en baisse régulière, tandis que **la demande gîtes et camping demeure marginale** (moins de 3% des nuitées). La demande camping se reporte largement sur le Département voisin du Var.

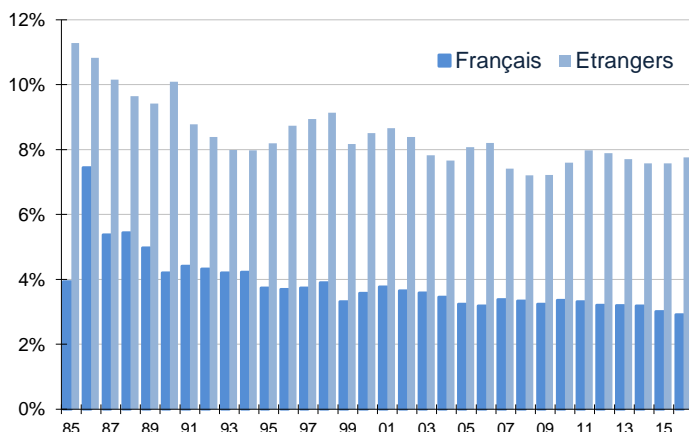
La clientèle de la Côte d'Azur (en séjours) est restée étrangère à plus de 50% entre 1997 et 2002, atteignant un record à 56% en 2001. Ce taux est retombé ensuite autour de 46% entre 2007 et 2013. **Depuis 2015 il dépasse de nouveau 50%**. Il est toujours resté bien supérieur au taux de clientèle étrangère observé dans les autres régions françaises. **Sur le total des nuitées, la part des étrangers a franchi le seuil des 40% en 1996 et celui des 50% quasiment chaque année entre 2011 et 2017** (repli à 49% en 2016 du fait de l'attentat de Nice). **Entre 2007 et 2011 leur durée moyenne de séjour a dépassé celle des Français**.

Le taux d'étrangers varie selon le mode d'hébergement. il est sensiblement plus élevé pour les catégories supérieures, atteignant même les 80% dans l'hôtellerie de luxe.

PART DES SEJOURS ETRANGERS



PART DES NUITEES HOTELIERES EN FRANCE



PART DE MARCHÉ COTE D'AZUR

Les nuitées hôtelières Côte d'Azur sont rapprochées des volumes France afin de calculer une part de marché. **La tendance est baissière sur le long terme**, mais avec pour la demande étrangère une légère reprise depuis 2009. **Cette évolution est normale** dans le cas d'une destination "ancienne", car la fréquentation tend à se diffuser sur un nombre croissant de destinations concurrentes.

La part de la clientèle étrangère, qui dépassait 11% des nuitées hôtels en France en 1985, a chuté de 3 pts puis regagné 1 pt entre 94 et 98, pour tomber à moins de 8% depuis 2007. Une partie de la demande s'est reportée sur les résidences de tourisme de la Côte d'Azur, faisant chuter sa part dans l'hôtellerie. **Cette part tend à rebondir depuis 2009**, malgré le choc de l'attentat de Nice (8% en 2011, 7,8% en 2016).

La part sur le marché français est bien moins élevée et a très fortement chuté entre 86 et 99, de 6% à 3,3%. Le transfert de fréquentation au profit des résidences de tourisme explique aussi, jusqu'en 2000, cette chute. Depuis 95, la part est inférieure à 4% et a poursuivi sa dégradation (après un léger rebond à 3,4% en 2007 et 2010). **Pour la 1ère fois en 2015 elle passe en dessous des 3%**.